## République Française



## Ville de Farébersviller

## **INFORMATION IMPORTANTE**

## MESURES CONCERNANT LES ELEVAGES NON-COMMERCIAUX SUR LE BAN DE LA VILLE DE FAREBERSVILLER.

Suite à une accélération d'infection du virus de l'influenza aviaire H5N8 du 4 novembre 2020, nous vous demandons de respecter les différentes mesures que vous allez trouver cidessous :

- Claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs ;
- Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- Interdiction d'utilisation d'appelants.

D'une façon générale, toute situation susceptible de mettre en contact direct ou indirecte des oiseaux domestiques et des oiseaux sauvages est à proscrire.

**VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE AU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE :** 

Tel: 03-87-29-15-33/06-12-90-02-26

Mail: police-municipale@farebersviller.com

